

## **INFORMATIONS PRATIQUES CATÉGORIE DEUX ROUES**

### **AM-A1-A2-A**

#### **AM**

Rendez-vous à l'établissement au 96 avenue de la libération 54000 NANCY convenue lors de l'inscription.

Les 6h de pratique se font en une séance ou plusieurs séances (2h de pratique hors circulation et 4h en circulation).

Le moniteur prend le ou les élèves en voiture avec le ou les scooters sur la remorque et monte au Zénith situé à MAXEVILLE sur notre piste privée loué à la Métropole du Grand Nancy. Le temps de trajet est de 10 minutes n'est pas imputé sur les 5h de pratique à effectuer.

Chaque élève à un deux roues à sa disposition. Un groupe ne peut excéder 3 élèves conformément à la loi.

Le moniteur dépose le ou les élèves à la fin des 6h effectuées à l'établissement de départ, afin de convenir d'un autre rendez-vous pour l'heure de sensibilisation aux risques.

Après celle-ci effectué délivrance de ou des attestations de formation en accord avec le moniteur.

#### **7H INITIATION 125CM3** (catégorie L5E)

Rendez-vous à l'établissement au 96 avenue de la libération 54000 NANCY convenue lors de l'inscription.

Les 7h se font en deux séances ( 1 séance de 2 heures théoriques + 2 heures hors-circulation et 1 séance de 3h pratique en circulation)

Chaque élève à un deux roues à sa disposition. Un groupe ne peut excéder 3 élèves conformément à la loi.

Le moniteur prend le ou les élèves en voiture (avec remorque si nécessaire) ou directement le ou les deux roues pour ceux qui savent déjà rouler.

Le temps de trajet (10min) vers le Zénith n'est pas imputé sur les 5 heures de pratique à effectuer.

Le moniteur dépose le ou les élèves à la fin des 5h effectuées à l'établissement de départ.

Délivrance de ou des attestations pour la conduite de véhicule de catégorie L5e en accord avec le moniteur.

## **7 H PASSERELLE CATÉGORIE A2 VERS CATÉGORIE A**

Rendez-vous à l'établissement au 96 avenue de la libération 54000 NANCY comme convenue lors de l'inscription.

Les 7 heures de formation se sont en 2 séances (séance de 4 heures et 1 séance de 3 heures) sur moto YAMAHA MT-10 (2 heures de théoriques + 2 heures hors circulation et 3 heures en circulation).

Chaque élève à un deux roues à sa disposition. Un groupe ne peut excéder 3 élèves.

Départ directement avec la moto depuis le lieu de rendez-vous fixé à chacun des 2 séances.

Délivrance par le moniteur de ou des attestations passage A2 EN A en accord avec l'établissement.

## **LECONS PRATRIQUE MOTO A1-A2 POUR PERMIS MOTO CLASSIQUE**

Rendez-vous à l'établissement au 96 avenue de la libération 54000 NANCY comme convenue lors de l'inscription.

Leçons pratiques par séances de 2 heures pour permis moto A1 et A2 :

- Préparation-consignes-départ 10 min.
- Trajet aller Zénith en circulation 10 min.
- Cours plateau 1 h 20 min
- Trajet retour Zénith en circulation 10 min
- Débriefing-consignes pour prochaines séances ou examen à venir 10 min.

Yamaha MT-125 pour formation A1 et YAMAHA MT-07 pour formation A2.

Chaque élève à un deux roues à sa disposition. Un groupe ne peut excéder 3 élèves.

Temps trajet aller-retour (20min) vers le Zénith n'est pas imputé à l'élève lors de la 1ere et la 2 eme séance si nécessaire (moto sur remorque) pour partir et revenir.

L'élève partir du lieu de rendez-vous directement en circulation dès qu'il en a les capacités. Le temps de trajet sera imputé à partir de la 3ème séance (si l'élève ne parvient toujours pas à rouler en circulation) durant lequel le moniteur l'interrogera sur les fiches moto. Le temps du (cause trajet) sera cumulé par élève et restitué en temps de conduire plateau ou circulation.

## **INFORMATION COMPLEMENTAIRES**

Obligation pour chaque élève deux roues de venir avec son équipement :

- Casque homologué avec les 4 dispositifs réfléchissants
- Gants homologués norme CE
- Blouson d'hiver (même si forte température estivale) afin de protéger un minimum en cas de chute (blouson moto recommandé mais obligatoire)
- Chaussures montantes en cuir (afin de protéger les chevilles en cas de chute)
- Jean ou Pantalon souple (pas de short ou pant court)

L'établissement peut prêter un casque si l'élève en fait la demande auprès du moniteur pour les formations AM-7h initiation 125cm<sup>3</sup> cat L5e-A2-Passerelle A2 vers A.

L'établissement exige en revanche que l'élève ait son propre équipement pour les formations A1-A avec examen.

Il est indispensable d'être à l'heure aux séances prévues, le moniteur ne pourra attendre au-delà de 10 min un élève en retard (cela pénalise le ou les autres participants éventuels). Une séance non effectuée pour cause de retard sera définitivement perdue par l'élève sauf cas de force majeure à justifier auprès de l'établissement).

Un véhicule est attribué pour chaque élève deux roues. Pas de partage de deux roues lors des séances ( 1 élève = 1 moto ou scooter).

L'établissement prête des combinaisons de pluie en cas de fortes précipitations lors des séances.

L'examen pratique hors circulation (plateau) est à déterminer avec le moniteur lorsqu'il estime que l'élève est prêt. L'élève doit avoir un minimum de 8 heures de plateau pour cet examen.

L'examen hors circulation et circulation ne peuvent se dérouler le même jour (48h entre 2 examens).

L'examen pratique circulation est à déterminer avec le moniteur également l'élève doit avoir effectué un minimum de 12 heures en circulation pour cet examen final.

Les fiches moto sont à apprendre par cœur, le livret des 12 fiches est remis à l'élève le jour de l'inscription. Une fiche est tirée au sort par l'élève en intégralité. Une fiche non sur entraîne inévitablement l'ajournement à l'examen avec des frais de représentation à hauteur du tarif équivalent à 1 heure et demi de leçon A1/A2 supplémentaire (selon tarif en vigueur affiché en agence).

Le résultat de l'examen pratique hors circulation est immédiat.

Le résultat de l'examen pratique circulation est à consulter et à télécharger en ligne 48 heures après (jours ouvrables) sur le site [resultatspermis.securite-routiere.gouv.fr](http://resultatspermis.securite-routiere.gouv.fr)